

La route en hiver dans L'ARDÈCHE

2023 / 2024

Le réseau routier national géré par la DIR Massif Central dans l'Ardèche est de la responsabilité du district Centre. Ce réseau est constitué par la RN102, dont l'entretien et l'exploitation sont assurés par le Centre d'Entretien et d'Intervention (CEI) de Labégude et le point d'appui de Lanarce (PA) rattaché au CEI de Langogne.

DISPOSITIF RN102 :

	CEI de LABÉGUDE	CEI de LANGOGNE/PA LANARCE
Moyens humains	16 agents	25 agents
Nombre de circuits	2	3
Véhicule de traitement	2 unités	6 unités
Quantité de sel utilisé (2022-2023)	152 tonnes	739 tonnes

www.dir-mc.fr



CLASSEMENT CLIMATIQUE :

Le département de l'Ardèche est classé en zone climatique "hiver assez rigoureux" dans le périmètre couvert par le CEI de Langogne et son PA de Lanarce, et « hiver rigoureux » dans le reste du département.



ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE :

La « loi Montagne II » rend obligatoire les équipements spéciaux (chaînes à neige ou pneus hiver), dans le département de l'Ardèche, durant la période de viabilité hivernale.

PÉRIODE DE VIABILITÉ HIVERNALE :

La période de viabilité hivernale s'étend du 30 octobre 2023 au 1^{er} avril 2024.



LONGUEUR DU RÉSEAU À TRAITER :

- 80 km de RN102 (bidirectionnelle)





ÊTRE CONSCIENT DES LIMITES DU DISPOSITIF

Malgré toute l'attention apportée par la DIR Massif Central, il peut arriver qu'une partie du réseau soit bloquée par les intempéries et que la circulation soit paralysée. Les interventions sont alors ralenties, voire impossibles.

PLUSIEURS FACTEURS, SOUVENT CUMULÉS, EXPLIQUENT CES SITUATIONS :

- une température trop basse qui rend l'action du sel inefficace,
- des chutes de neige en continu (les engins de déneigement concentrent leur action à plusieurs reprises au même endroit sans pouvoir dégager la totalité des voies de circulation),
- des phénomènes exceptionnels incontrôlables (pluies verglaçantes ou verglas important),
- un vent violent et soutenu pendant et/ou après la chute de neige entraînant la formation de congères,
- l'importance du trafic,
- un défaut d'équipement des véhicules (absence de pneus neige, de chaînes ...)
- Quels que soient les progrès technologiques, les moyens mis en œuvre et quelles que soient les compétences des prévisionnistes, la neige reste, et, et restera encore, un phénomène très difficile à prévoir tant en intensité qu'en durée.



COORDONNÉES :

DIR MASSIF CENTRAL
 60 avenue de l'Union soviétique
 63012 Clermont-Ferrand Cedex 1
 04 73 29 79 79

DISTRICT CENTRE
 18 rue Jean Solvain - BP 347
 43012 Le Puy-en-Velay Cedex